

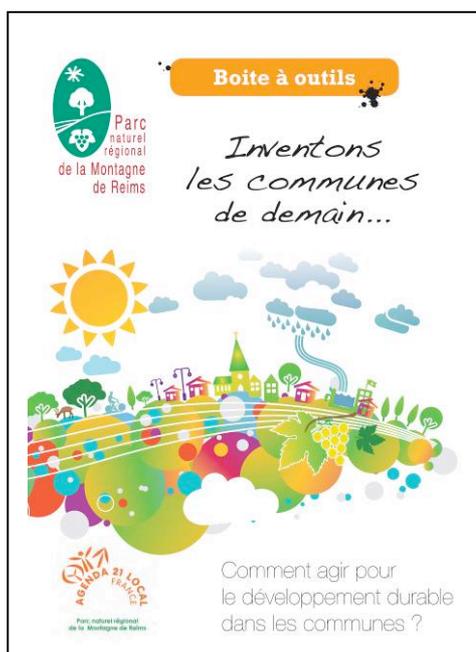
« INVENTONS LES COMMUNES DE DEMAIN »

UN OUTIL AU SERVICES DES COMMUNES DU PARC DE LA MONTAGNE DE REIMS

Communiqué de presse du 12 mars 2012

Depuis avril 2009 et la reconnaissance de sa charte « Objectif 2020 » en 'Agenda 21 local' (programme d'actions pour le développement local), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims incite les communes de son territoire à décliner les principes du développement durable dans leurs actions.

Les habitants, élus locaux, acteurs économiques... contribuent et s'engagent d'ores-et-déjà chaque jour en faveur du développement durable : organisation des collectes et tri des déchets, économie d'énergie, préservation de la biodiversité, encouragement à la vie économique, participation à la vie associative...



Le guide opérationnel "**Inventons les communes de demain**", élaboré par le Parc, accompagnera désormais chaque commune volontaire à définir une politique concrète de développement durable en quatre étapes : réflexion autour de la participation des habitants, réalisation d'un diagnostic communal, élaboration d'un programme d'actions et suivi-évaluation de la démarche.

Cette démarche Agenda 21 qui a été préalablement expérimentée par Ambonny et Dizy, est parfaitement adaptée aux attentes des communes. Elle permettra de déterminer ensemble les objectifs et les actions à poursuivre et de définir **«le bien-vivre ensemble aujourd'hui et demain»**.

Comment maintenir nos commerces ? Comment préserver notre qualité de vie ? Comment adapter nos services aux plus jeunes et aux plus âgés ? Comment réduire l'impact de nos aménagements ? ... sont des exemples types que les élus locaux peuvent se poser. La méthode proposée permet pour définir les actions à mener et garantir qualité de vie et bien-être de tous sur le long terme.

Le guide a été présenté officiellement par Olivier Zrim, chargé de mission Energie Plan climat, en présence de Eric Rodez, maire d'Ambonny- et de Dominique Levêque, président du Parc naturel régional samedi dernier lors des Rencontres du Parc le 10 mars dernier.

Contacts

Parc naturel régional de la Montagne de Reims, tél. 03 26 59 44 44

Olivier Zrim, chargé de mission, Energie Plan climat, o.zrim@parc-montagnedereims.fr

Sabine Delon, chargée de mission Urbanisme Paysage, s.delon@parc-montagnedereims.fr